

# Action Nature

## Communiqué de presse

Le 5 février 2004

### **R. Bachelot à nouveau condamnée**

Nouveau camouflet pour Roselyne Bachelot, la ministre de la chasse durable, qui malgré une obstination totale, ou plutôt à cause de sa totale obstination, aura vu une nouvelle fois ses arrêtés "date de chasse" condamnés par le Conseil d'Etat.

Chacun aura noté que la publication de ces arrêtés le 28 janvier pour une mise en application le 1<sup>er</sup> février, en disait long sur la confiance de la ministre sur la légalité de ses arrêtés. Plus personne n'est dupe, alors pourquoi ce sempiternel scénario qui tourne de plus en plus à la mauvaise série B ? Le Conseil d'Etat, qui a déjà **jugé plus de 200 fois des faits similaires** au cours des dernières années, condamne de plus en plus sévèrement le ministère qui devra s'acquitter de plus 4000 € auprès des associations plaignantes. La ministre de l'écologie et du développement durable n'aurait-elle comme seule mission, que **celle de plaire au monde de l'ultra-chasse ?**

Mme Bachelot a pourtant, à grand renfort d'annonces, créé un observatoire de la faune sauvage qui devait rendre ses arrêtés indestructibles. Force est de reconnaître que cet observatoire, largement composé de représentants du monde de la chasse, aura faillit une nouvelle fois à sa mission. Mission pourtant déjà réalisée, et réussie, en 1999 par des scientifiques indépendants réunis autour du professeur Lefeuvre. Il est maintenant grand temps que la ministre reprenne le rôle qui devrait être le sien, celui de faire appliquer les lois et règlements sur la protection de la nature et sur la chasse.

La décision du Conseil d'Etat tombée, la ministre s'entêtera-t-elle, comme elle le fit en août dernier, en bravant par deux fois les décisions de la haute juridiction, et reprendra-t-elle un nouvel arrêté illégal ? Action Nature espère cette fois plus de sagesse de la part de la Ministre. Ou, verra-t-on Mme Bachelot, fidèle à Alain Juppé, son chef de file et elle aussi condamnée par la justice, au 20 heures de TF1, pour annoncer à la France entière qu'elle respecte la justice, mais qu'ayant reçu le soutien de nombreux supporters, elle restera sur sa ligne de conduite ?